

AR Prefecture

063-200070712-20240516-DBC20240516_07-DE
Reçu le 31/05/2024
Publié le 31/05/2024

N° DBC 20240516-07

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 16 MAI 2024 à 13 HEURES

Date de la convocation : 07 mai 2024

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 16 mai à 13 heures, 47 Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents : Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean Eric GARRET, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés : Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Christophe DOS SANTOS, Serge FAYET, Daniel BALISONI, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sylvain HERMAN.

Membres du Bureau aillant donné procuration : Néant.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS.

**CREATION D'UN RESEAU DE BELVEDERES SUR LA CHAINE DES PUYs –
FAILLE DE LIMAGNE**

Rapporteur : Frédéric CHONIER, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant l'intérêt touristique pour la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne de répondre favorablement au projet proposé par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme

Il est fait lecture du projet proposé par le département du Puy-de-Dôme :

L'inscription du haut lieu tectonique Chaîne des Puy – faille de Limagne sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO et la labellisation Grand site de France Chaîne des Puy – Puy de Dôme offrent au département du Puy-de-Dôme une visibilité et un rayonnement à l'échelle nationale et internationale.

Membres du Bureau en exercice :
35

Membres du Bureau présents :
18

Membre du Bureau représenté :
0

Membre présent sans voix
délibératives : 0

Total votants : 18

AR Prefecture

063-200070712-20240516-DBC20240516_07-DE
Reçu le 31/05/2024
Publié le 31/05/2024

Le département souhaite s'appuyer sur cette reconnaissance pour inviter les visiteurs à découvrir l'ensemble du territoire puydinois et valoriser les paysages et patrimoine de l'ensemble du département. Le Conseil départemental a souhaité travailler avec les quatorze EPCI afin de créer un réseau de belvédères autour de lieux pouvant tout à la fois servir de points de vue sur le bien patrimoine mondial et de points d'entrée sur d'autres sites remarquables du département.

Pour deux ou trois ouvrages, un partenariat pourra être instauré avec l'école d'architecture de Clermont-Ferrand, à savoir la mobilisation du master « Réalités & Expériences », sur l'année 2024-25, pour accompagner la conception et la réalisation de ces belvédères. Une contrainte forte liée aux impératifs de l'école obligera le partenaire à monter le projet et conventionner avant la fin de cette année scolaire pour permettre un suivi sur l'année scolaire 2024-25.

Concernant TDM, il est proposé de retenir le belvédère des remparts de Thiers dans le cadre de cet accompagnement spécifique avec l'école d'architecture de clermont-Ferrand.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la participation de principe à ce projet ;
- **Propose** le site des remparts de Thiers pour solliciter l'accompagnement de l'école d'architecture de Clermont-Ferrand ;
- **Autorise** le président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

TOTAL VOTANTS : 18

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 18

Abstention : 0

Membres du Bureau présents : 18

Pour : 18

Membres présent sans voix délibératives : 0

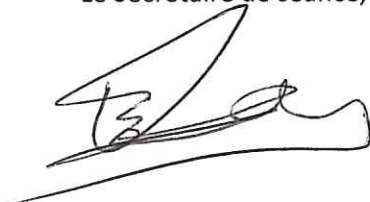
Représenté : 0

Contre : 0

Non-participation :

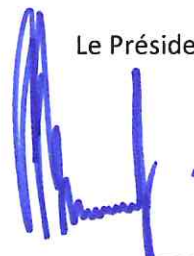
Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance,



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD
Maire de Châteldon

